

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

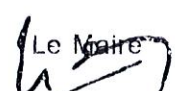



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 JUILLET 2024

DCM240709_001	<b>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 JUIN 2024</b>
---------------	--

<p>Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 15 juillet 2024</p> <p>Que la convocation a été faite le 3 juillet 2024</p> <p>Le nombre de membre en exercice étant de 45 :</p> <table border="1"><tr><td>Présent :</td><td>31</td></tr><tr><td>Représentés :</td><td>9</td></tr><tr><td>Absents :</td><td>5</td></tr><tr><td>Total des votes :</td><td>40</td></tr></table> <p> Le Maire  Joé BEDIER</p>	Présent :	31	Représentés :	9	Absents :	5	Total des votes :	40	<p>L'an deux mille vingt quatre, le neuf juillet le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.</p> <p><b>ETAIENT PRESENTS :</b> Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Madame CEVAMY Primilla, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Monsieur PAPAYA Laurent, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, Monsieur ASSICANON Jean Thierry, Monsieur GOURAMA Jean-Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Madame SABABADY Marie Josette, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX Adélaïde, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER Charles, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PRAUD Elodie, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Madame CHANE-TO Marie Lise, Madame RAMIN Odile, Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane, Monsieur FENELON Jean Claude, Monsieur SOUPRAMANIEN Stéphane, Monsieur BARBE Ludovic</p> <p><b>ETAIENT REPRESENTES :</b> Monsieur RAMASSAMY Laurent, Madame SOUPOU Alexa, Monsieur NAZE Gilles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame PERMACAONDIN Isabelle, Madame BENOIT Sabrina, Monsieur SAÏD Moussa, Madame LATCHOUMY Rosange, Monsieur SINAMA Sydney</p> <p><b>ETAIENT ABSENTS :</b> Madame PAYET Catherine Anne, Monsieur MAILLOT Serge René, Madame DIJOUX Sabrina, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène, Monsieur SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard</p> <p><b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.</p>
Présent :	31								
Représentés :	9								
Absents :	5								
Total des votes :	40								

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

**DCM240709\_001 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 06 JUIN 2024**

- *Vu le Code Général des collectivités territoriales,*

Le Maire informe l'assemblée que le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 juin 2024 sera remis en séance et consultable en intégralité à la Direction Générale de la Mairie.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver, à la majorité des suffrages exprimés par :**

Pour : 31

Abstentions : 9 (VIRAPOULLE Jean-Marie, CHANE-TO Marie Lise, RAMIN Odile, PAYET BEN HAMIDA Viviane, FENELON Jean Claude, SOUPRAMANIEN Stéphane, LATCHOUMY Rosange, BARBE Ludovic, SINAMA Sydney)

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme  
Saint-André le 19 JUIL, 2024



Le Maire

Joé BEDIER